

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi trois octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 26/09/2024

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2024-046 Tarifs prestations Résidence Bellevue 2025

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le restaurant La Table de Fred a transmis un courrier informant de la hausse des matières premières, de l'électricité et demandant une revalorisation des tarifs des repas.

Après avoir entendu le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs concernant les services proposés aux occupants de la résidence Bellevue, à compter du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

11,00 € repas du midi

4,50 € repas du soir

Les autres tarifs en vigueur de blanchisserie sont modifiés, à compter du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

Lavage : 4 €, séchage : 4 € et repassage 10 €.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 3 octobre 2024

Secrétaire de séance
Thomas MICHONNEAU

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

